



PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025

Présents : Monsieur Bernard FONTES, Maire. Messieurs Daniel BARTHES et Thierry GUIRAUD, adjoints. Mesdames Gisèle ROUANET et Caroline ROUZE, adjointes. Monsieur Julien SENAUX, conseiller.

Absentes représentées : Madame Viviane FONTES – pouvoir à Thierry GUIRAUD et Madame Nancy BRISSON – pouvoir à Caroline ROUZÉ

Secrétaire de séance : Caroline ROUZÉ

Ouverture de séance à 18h30

Délibérations	Compte-rendu
Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 septembre 2025	Approuvé à l'unanimité
Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires retenu par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2029	Renouvellement du contrat d'assurance pour 3 ans (0.12% de la masse salariale reversés au CDG34). Adopté à l'unanimité
Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026	Suite à la refonte des calculs des redevances par l'Agence de l'Eau, la commune doit délibérer sur le montant de chaque redevance. Le supplément de 0.01€/m3 est adopté à l'unanimité .
Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026	Le supplément de 0.045€/m3 est adopté à l'unanimité .
Détermination du montant de la redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau pour l'année 2026	Le montant de 0.07€/m3 est adopté à l'unanimité .
Autorisation de signature convention d'adhésion à la médecine préventive 2026-2028 avec le CDG34	Adoptée à l'unanimité
Soutien financier aux communes de l'Aude sinistrées lors de l'incendie dans les Corbières via l'Association des Maires de France	Aide approuvée à hauteur de 500€. Votée à l'unanimité
Participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation	Dans le cadre de la protection sociale complémentaire des agents municipaux, le Conseil adopte à l'unanimité la participation minimale communale à hauteur de 7€/agent.
Subvention exceptionnelle du budget principal au budget annexe	Versement d'une subvention exceptionnelle de 25 000€ du budget principal vers le budget de l'eau. Adopté à l'unanimité
Décisions modificatives Budget annexe	Adoptées à l'unanimité
Décision modificative Budget principal	Amortissement : les 3 970€ manquants au chapitre 28 sont comblés par le chapitre 21. Adoptée à l'unanimité
Correction des amortissements comptabilisés sur exercices antérieurs au budget principal	Le Conseil adopte à l'unanimité l'annulation des amortissements à tort des frais d'études liés aux travaux du pont de Julio à hauteur de 21 960€. Le Conseil approuve à l'unanimité la saisie de cette écriture par le comptable.
Questions diverses	- Les associations du territoire sont invitées à faire leurs demandes de subvention à la Communauté de Communes avant le 31 décembre 2025. - Nouvelle plaquette d'information sur les obligations légales de débroussaillage (très bien faite, informations claires) : disponible en mairie et sur l'application Panneau Pocket.
Tour de table	- Problème du mur « ouvert » sur le vide au niveau du ruisseau entre le Sarret et Raspaillac. - Prolifération de chats à la Fontésie. - Une tranchée sera creusée à Violgues entre le 1^{er} et le 12 décembre pour la téléphonie. - Indemnités de fin d'année 2025 du personnel communal pour information (à discrétion du Maire).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h40

Président de séance : Monsieur Bernard FONTES

Secrétaire de séance : Caroline ROUZÉ